

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **19 (1883)**

Heft 14

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

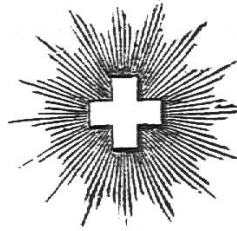
<http://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

GENÈVE

15 JUILLET 1883.

XIX^e Année.



N^o 14.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Épitaphe de Pestalozzi. — Le nouveau programme de l'instruction primaire en France. — Pédagogie française. — Causerie sur l'histoire naturelle. — Annales scolaires genevoises. — Chronique scolaire. — Partie pratique.

ÉPITAPHE DE PESTALOZZI

A Birr, en Argovie

ICI REPOSE

HENRI PESTALOZZI

NÉ A ZURICH LE 12 JANVIER 1746

MORT A BROUGG LE 17 FÉVRIER 1827

SAUVEUR DES PAUVRES A NEUHOF

ORATEUR DU PEUPLE DANS LÉONARD ET GERTRUDE

PÈRE DES ORPHELINS A STANZ

FONDATEUR DE LA NOUVELLE ÉCOLE

A BERTHOUD ET BUCHSÉE

A YVERDON ÉDUCATEUR DE L'HUMANITÉ

HOMME, CHRÉTIEN, CITOYEN

TOUT POUR LES AUTRES RIEN POUR LUI-MÊME

QUE SON NOM SOIT BÉNI

Comme le fait observer la livraison de janvier 1883 des *Archives scolaires de Zurich*, publiées chez Orell et Fussli, cette belle épitaphe tient presque lieu d'une notice biographique.

LE NOUVEAU PROGRAMME

DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE EN FRANCE

Dans un recueil périodique intitulé *Etrennes chrétiennes*, qui en est à sa dixième année, nous trouvons, à côté de mémoires pleins d'intérêt sur des sujets historiques et religieux, des réflexions de M. Aimé Bouvier, secrétaire général du Département de l'instruction publique à Genève, marquées au coin de la sagesse, de l'expérience, et dont nous estimons la reproduction utile pour notre pays auquel elles s'appliquent en partie.

En publiant ce beau et consciencieux mémoire, nous signalons tout particulièrement à l'attention de nos lecteurs les pages relatives soit à l'organisation scolaire en général, soit à l'alliance projetée de travaux manuels avec la culture de l'esprit, cette dernière question étant fort intéressante et toute d'actualité. Nous faisons nos réserves pour quelques idées dont nous laissons la responsabilité à l'honorable auteur.

A. DAGUET.

L'instruction primaire, obligatoire, gratuite et laïque a été, cette année enfin proclamée en France. C'est là un fait d'une grande importance et qui aura, il faut l'espérer, d'heureuses conséquences pour l'avenir de ce pays. Ce n'est, en effet, qu'en répandant à profusion une saine et solide instruction, que la république sera définitivement assurée et que les institutions démocratiques pourront se développer d'une manière normale, sans secousse et sans bouleversement. Car l'instruction est une sauvegarde aussi bien contre les entreprises des partis rétrogrades que contre les utopies et les exagérations de ceux qui ne voient le salut de l'humanité que dans l'anéantissement de la société moderne.

Tous les hommes de progrès l'ont bien compris. Aussi, depuis la chute de l'empire, les gouvernements qui se sont succédé, celui du 16 mai excepté, ont-ils voué tous leurs soins, toute leur sollicitude à cette importante question de l'enseignement primaire, et l'on peut dire que la loi qui a été votée au mois de mai dernier, répond à un besoin général vivement ressenti, et aux aspirations de la partie la plus saine et la plus éclairée de la population française.

Malheureusement, l'application de cette loi si longtemps attendue sera une entreprise hérissée de difficultés, et viendra se heurter à des obstacles sans nombre: la résistance du clergé qui ne se laissera pas arracher sans combattre ce qu'il considère comme sa propriété; la mauvaise volonté de la plupart des communes auxquelles la nouvelle loi impose de lourdes charges; l'impossibilité matérielle de trouver, du jour au lendemain,

le nombre suffisant d'instituteurs capables pour remplacer les 40,000 congréganistes qui tiennent encore les écoles ; l'état de misère et d'abjection dans lequel croupissent des milliers de familles, surtout dans les grandes villes, et bien d'autres circonstances secondaires encore qu'il serait trop long et fastidieux d'énumérer. C'est donc une œuvre de longue haleine, qui exigera de ceux à qui elle incombe autant de tact et d'habileté que d'énergie et de persévérance. Mais tôt ou tard le succès couronnera leurs efforts parce que la vérité finit toujours par triompher de l'erreur, la lumière de l'obscurantisme, l'avenir du passé.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement s'est mis à la besogne courageusement et sans perdre de temps. L'un de ses premiers soins a été d'élaborer un plan d'organisation et un programme pour les écoles primaires. Ce travail peut être considéré comme la résultante des idées, des études et des expériences de tous ceux qui, depuis dix ans, se sont occupés de la grosse question de l'instruction publique. Aussi peut-on dire que l'organisation des écoles primaires, telle qu'elle ressort de l'arrêté de M. Jules Ferry, réalise un véritable progrès sur ce qui existe aujourd'hui, non-seulement en France, mais même dans les pays les plus avancés en matière d'instruction.

On peut concevoir l'école primaire de deux façons : ou comme liée plus ou moins intimement à l'instruction secondaire et destinée à lui servir de préparation ; ou, ce qui est plus rationnel, plus conforme à la réalité des faits, comme système d'éducation complet, ayant pour mission de donner à l'enfant qui ne dépassera pas le cycle des études primaires, l'ensemble des connaissances qui lui seront sinon indispensables, du moins de grande utilité lorsqu'il sera devenu homme.

Or, comme le nombre des enfants qui appartiennent aux classes peu aisées de la société, et qui, par conséquent, ne peuvent consacrer qu'un temps restreint à leur instruction, constitue l'immense majorité dans un pays, et qu'il est d'une importance indiscutable que cette majorité soit aussi éclairée que possible, il faut que l'école primaire se plie complètement aux exigences que lui impose une telle situation, et qu'elle soit organisée, à l'exclusion de toute autre préoccupation, en vue de rendre le plus de services qu'elle pourra à cette multitude d'enfants.

C'est à ce point de vue et sur ce terrain que se placent ceux qui ont été chargés d'élaborer le plan et le programme de l'enseignement primaire en France. Si leur œuvre, comme toute œuvre humaine, donne prise à la critique, du moins peut-on

leur rendre cette justice qu'ils se sont bien rapprochés du but qu'ils poursuivaient.

Nous ne croyons pouvoir mieux faire que de donner ici une brève analyse de cet important travail.

(A suivre).

A. BOUVIER.

PÉDAGOGIE FRANÇAISE

La pédagogie féminine. Extraits des principaux écrivains qui ont traité de l'éducation des femmes depuis le XVI^e siècle, par Paul Rousselot, ancien agrégé de philosophie¹.

Comme le dit l'auteur dans sa préface, ce livre n'est pas une histoire de l'éducation féminine, mais seulement un recueil de passages, d'extraits des auteurs qui se sont occupés de l'éducation féminine, quels qu'ils soient; car à côté des écrivains de profession, il y a beaucoup de grands esprits envisagés comme purement littéraires, qui ont parlé de l'éducation des filles, à commencer par M^{me} de Sévigné, La Bruyère et le grand Molière lui-même.

M. Paul Rousselot, au reste, ne circonscrit pas ses citations à la France. Prenant son bien où il le trouve, il cite l'Espagnol Vivès, l'Allemand Luther, le Hollandais Erasme, avant d'aborder M^{lle} de Scudéry, Fénelon, l'abbé Fleury, l'historien de l'Église, le bon Rollin, l'abbé de Saint-Pierre, J.-J. Rousseau, Voltaire, Condorcet, M^{mes} Jacqueline Pascal, de Maintenon, de Genlis, Necker, de Saussure, de Rémusat, le prince de Beaumont, l'évêque Dupanloup, Jules Simon, Fonssagrives, de Gasparin, Aimé Martin, Tocqueville, Miss Edgeworth et sa compatriote Elisabeth Hamilton, Herbert Spencer. J'en passe beaucoup qui, pour n'être pas aussi connus que les précédents, n'en valent pas moins au point de vue éducatif. J'entends par là entre autres cette dame de Miremont, auteur d'un *Traité de l'éducation des femmes* et d'un *Cours complet d'instruction* (Paris, 1779). Elle a eu l'heureuse idée de dresser une liste des livres qui, selon elle, devraient composer la bibliothèque des femmes. Naturellement, cette liste, qui date de 1799, aurait grand besoin d'être renouvelée en grande partie, particulièrement pour les sciences et l'histoire qui ont accompli de si grands progrès depuis lors. La même remarque s'applique également aux *Lectures graduées d'une jeune fille*, proposées par M^{me} de Genlis. Mais l'idée n'est pas moins bonne à retenir, et le point de départ méritoire.

Les extraits recueillis par M. Rousselot se rangent sous les titres suivants: *La critique de l'éducation des femmes depuis le XVI^e siècle — La nature et la destination des femmes — L'éducation physique — L'éducation intellectuelle — L'éducation morale et la vie réelle.*

C'est dans cette dernière partie que M^{me} Campan, parlant des qualités des femmes, indique comme la plus essentielle de toutes, la *douceur* et l'*égalité de caractère*: « Ne l'oubliez jamais, dit cette éducatrice hors

1. Paris. Delagrave, rue Soufflot, 15.

« ligne, il n'y a pas un seul homme qui supporte les contrariétés, et tous, s'ils sont honnêtes, se rendent à la raison, quand les représentations ne sont mêlées ni d'aigreur ni d'emportements. »

P. S. — Le Bulletin de la Société de l'instruction élémentaire de Paris (septembre 1882), a fait, par la plume de M. Emile Grosselin, chef du bureau sténographique de la Chambre des députés et professeur aux cours normaux, un compte rendu élogieux de l'ouvrage que nous venons d'analyser.

A. DAGUET.

Causerie sur l'histoire naturelle.

(*Nouveaux souvenirs entomologiques. Etudes sur l'instinct et les mœurs des insectes.* — Par J.-H. FABRE.

C'est un vrai plaisir que d'avoir à rendre compte d'un joli livre, à la fois intéressant et bien écrit ! Tel est celui dont il est ici question. Il contient le résultat des nouvelles recherches de M. J.-H. Fabre sur les mœurs de divers insectes appartenant surtout à l'ordre des hyménoptères, et de quelques arachnides. M. Fabre n'est pas un de ces naturalistes de cabinet (utiles, cependant aussi, à leur manière), qui, le microscope à la main, « cherchent à sonder les arcanes du protoplasme et à en faire dériver l'univers tout entier ; » lui, il va droit à son but, en se mettant directement en contact avec la nature qu'il interroge avec la plus entière bonne foi, prêt à enregistrer ce qu'elle répondra ; en un mot, c'est un observateur, mais un observateur comme on en voit peu, un observateur inimitable, comme l'appelle le prince des observateurs modernes, l'illustre Darwin. Rien ne coûte, en effet, à M. Fabre, ni le temps, ni la certitude d'être cruellement piqué par ses amis ou grillé par le soleil ; les échecs mêmes ne le rebutent pas : il recommence sans se lasser, et c'est ainsi qu'il arrive à résoudre bien des problèmes en apparence insolubles. Le livre de M. Fabre est donc à la fois un livre rigoureusement scientifique et un livre d'agrément. Écrit avec beaucoup de verve, avec une clarté parfaite, avec un grand talent d'exposition, il sera lu par tous avec un vif plaisir, quelquefois même avec autant d'intérêt qu'un de ces romans qu'on dévore pour arriver bien vite au dénouement. Vous croyez sans doute que j'exagère ; je n'ai qu'une chose à vous dire : essayez-en. Je vous recommande surtout le chapitre intitulé : *La Tarentule à ventre noir* et les *Nouvelles recherches sur les Chalicodomes*.

Dans ce volume, M. Fabre examine quelques questions étudiées par Darwin et par son école ; la question de l'*instinct*, par exemple, et celle de la *selection naturelle*. Contrairement aux idées exposées à diverses reprises par le savant que je viens de citer, l'auteur de notre livre est conduit à admettre, chez les êtres en général et chez les insectes en particulier, l'existence d'une force aveugle qui les dirige et qu'on appelle *instinct*. Suivant lui, cette faculté ne peut être le résultat d'une habitude acquise peu

à peu et transmise aux descendants; c'est une prédisposition innée, qui ne s'explique ni par l'expérience ni par l'hérédité, même si l'on ajoute les siècles aux siècles. Il est clair que ceci implique la croyance aux causes finales et à une intelligence créatrice qui se révèle dans la nature. M. Fabre, en effet, s'appuyant sur les révélations de cette nature elle-même, étudiée sans parti pris, ne recule pas devant une semblable conséquence.

Je dis sans parti pris. Tous ceux qui feront connaissance avec le volume dont je parle en seront convaincus. Au fond, l'auteur n'est pas un polémiste : il dit ce qu'il voit et ne conclut que lorsque sa conscience de naturaliste l'y oblige. Il ne peut donc qu'inspirer la confiance. Toujours courtois quand il s'agit de la personne de ses adversaires, il n'attaque que leurs idées. « Je fais hardiment la guerre aux idées que je crois fausses, dit-il; mais Dieu me préserve de la faire jamais à ceux qui les soutiennent. » Enfin, il sait se garder de toute théorie hâtive, de toute affirmation prématurée, s'écriant parfois, comme doit le faire tout vrai savant : « Je n'en sais rien. »

En outre, M. Fabre étudie quelques questions intéressantes dont j'aurai à parler plus tard. Je veux maintenant pénétrer, à la suite de l'auteur, dans quelques-unes des salles du palais de la nature où, grâce à notre aimable cicerone, nous pourrions découvrir bien des merveilles ignorées jusqu'ici.

Voici, par exemple les *Ammophiles*, hyménoptères aiguillonnés, qui s'en vont à la recherche des *vers gris*. Ces vers gris sont les chenilles d'une sorte de papillon nocturne dont ils approvisionnent leurs larves. Lorsqu'un *Ammophile* a trouvé sa proie, il la saisit avec ses mâchoires, puis, recourbant son abdomen, avec le calme et la précision d'un chirurgien, il lui fait, sous le ventre, neuf piqûres, ni plus, ni moins. Or, chacune de ces piqûres atteint un des ganglions ou centres nerveux qui, comme l'on sait, occupent, à la partie ventrale, les différents anneaux de la chenille. Aussitôt la victime tombe dans un singulier état d'engourdissement; cependant, la vie qui lui reste se manifeste encore par de violents soubresauts qui ne seraient pas sans danger pour la larve de l'*Ammophile* dont elle constituera la nourriture. Alors ce dernier achève l'opération. Il saisit la tête du ver gris, et avec de grandes précautions, en s'arrêtant de temps en temps pour juger de l'effet produit, car il ne veut pas tuer sa proie, il la triture entre ses mandibules; il lèse ainsi, dans une certaine mesure, les ganglions cérébraux, et finalement il peut fournir à sa larve une proie absolument paralysée et immobile, mais encore vivante et susceptible, par conséquent, de se conserver sans altération tant que cela est nécessaire. L'œuf de l'*Ammophile* va être pondu sur le ver gris, et la larve, à peine éclos, se repaîtra avidement de cette succulente nourriture, sans que la victime de cette cruelle opération puisse opposer aucune résistance.

Comment expliquer cette prévoyance de l'*Ammophile* et ce raffinement de précautions par une habitude lentement acquise? Car enfin ceci suppose des connaissances anatomiques très réelles ou bien un instinct inné. Quelle suite de hasards favorables ne devrait-on pas invoquer pour arriver à la combinaison des circonstances nécessaires pour amener un de ces insectes à agir ainsi qu'il le fait? L'instinct développé par degré,

dit M. Fabre, est, ici, d'une impossibilité flagrante » (p. 56). » Pour ces motifs et bien d'autres, ajoute-t-il, je repousse la théorie moderne de l'instinct. Je n'y vois qu'un jeu d'esprit où le naturaliste de cabinet peut se complaire, lui qui façonne le monde à sa fantaisie, mais où l'observateur, aux prises avec la réalité des choses, ne trouve de sérieuse explication à rien de ce qu'il voit. »

Si l'*Ammophile* est un *paralyseur*, la *Tarentule* est un tueur. Blotti au fond de son trou, ce redoutable arachnide se tient à l'affût. C'est de là que, comme un tigre, il s'élançe sur toute proie qui vient s'aventurer dans son repaire, sur les mouches, sur les bourdons et même sur les *Xylocopes*, gros hyménoptères violets, dont la blessure est fort dangereuse. D'un coup de ses puissantes mâchoires, il les tue instantanément. Où a porté le coup? Juste dans le ganglion cervical, jamais ailleurs. La tarentule sait donc où il se trouve. Elle pratique d'elle-même l'opération répétée chaque jour sur de nombreuses victimes, dans les grands établissements de tuerie des *saladeiros* de l'Amérique du Sud, où l'on abat jusqu'à 1200 bœufs par jour. Le *desnucador* plonge un couteau en arrière de la tête de l'animal, entre l'os occipital et la première vertèbre, et le bœuf tombe foudroyé sur un wagonnet mobile qui l'emporte. Quant à l'*Ammophile*, c'est aussi une espèce de *desnucador*, mais sa chirurgie est bien autrement compliquée. Il m'est impossible de suivre l'auteur dans toutes ses observations. Le pourrais-je même, je ne le ferais pas, afin d'engager bien des gens à lire son livre. Je veux seulement encore vous donner une idée d'observations d'un autre ordre, et non moins intéressantes, concernant les facultés intellectuelles et les sens des insectes.

L'insecte raisonne-t-il? Tout s'explique-t-il chez lui par des *sens* analogues à ceux que nous connaissons chez les êtres supérieurs? Les insectes possèdent-ils le sens du beau? Autant de questions sur lesquelles M. Fabre nous fournit des documents.

Pour ce qui est de la *raison*, cette faculté d'associer un *parce que* à un *pourquoi* et de se comporter d'après la conséquence, M. Fabre ne la rencontre pas, du moins chez les insectes qui ont été l'objet de son examen. Les faits que l'on signale comme probants à cet égard, ne résistent pas à une étude approfondie et impartiale (Voyez, page 159, la critique de l'explication d'un fait rapporté par Erasme Darwin, dans sa *Zoonomia*).

Observez, par exemple, un *Chalicodome* construisant son nid. Uniquement attentif à son travail du moment, il n'a qu'une idée: continuer sa bâtisse, sans se préoccuper d'aucune circonstance accessoire, pas même d'une brèche pratiquée artificiellement au fond de sa demeure, et par où s'écoule sans relâche le miel qu'il y a entassé pour la nourriture de sa larve. Infortunée Danaïde, l'insecte s'acharne donc à une œuvre complètement inutile. N'a-t-il peut-être pas aperçu le trou? Si fait. En plongeant sa tête au fond du godet, pour s'informer de ce qu'il vient d'y emmagasiner, il a engagé ses antennes dans l'orifice artificiel, il l'a palpé, exploré, et par conséquent reconnu. Mais voilà, il faudrait raisonner ainsi: « Le miel coule parce que la cellule est trouée; pour l'empêcher de se perdre, il faut boucher le trou. » Or ce raisonnement est trop compliqué pour cette pauvre petite cervelle.

De ce fait et d'autres encore, notre auteur conclut que « l'insecte ne

raisonne pas, qu'une prédisposition instinctive est son seul guide, guide infailible dans les conditions normales, mais dérouté en plein par les artifices de l'expérimentation. »

(A suivre).

Paul GODET, anc. prof.

ANNALES SCOLAIRES GENEVOISES

IV

LES ÉCOLES APRÈS LE RETOUR DE CALVIN

1541-1550.

On sait que le premier soin de Calvin, lorsqu'il fut réinstallé à Genève, en 1541, fut de provoquer la promulgation des *ordonnances ecclésiastiques* qui ont acquis une si grande notoriété dans les annales de l'Eglise réformée. Il n'eut garde, en dressant les articles, d'oublier les écoles : il les souda très solidement à l'Eglise.

« Que tous ceux, est-il dit, qui enseignent au collège, soient subjects à la discipline ecclésiastique comme les ministres. Que nul ne soit reçu à enseigner au collège s'il n'est approuvé par les ministres. » Toutefois, les désignations faites par les ministres étaient soumises à la sanction du Conseil d'Etat qui pouvait ne les pas approuver. On voit que l'heure de l'instruction laïque n'avait pas encore sonné.

Les ordonnances faisaient entrevoir la perspective de l'établissement d'un collège supérieur, projet qui ne put être réalisé que dix-huit ans plus tard.

Déjà avant le retour de Calvin, les autorités avaient dû pourvoir au renouvellement du personnel désorganisé par la retraite d'Aguet. Sébastien Castalion, personnage très docte que Calvin avait connu à Bâle et à Strasbourg, et Etienne Rouf furent chargés de donner l'enseignement au collège, et on chercha à attirer Mathurin Cordier en lui promettant 400 florins, plus le logement et l'argent qu'il pourrait recouvrer des élèves. Mais Cordier ayant refusé de quitter Neuchâtel, le Conseil, en avril 1542, appela définitivement à la direction de l'école Castalion, avec un appointement de 450 florins, plus « six coupes de bled, » mais il devait entretenir deux bacheliers et prêcher, quand il pourrait, à Vandœuvres. Castalion s'adjoignit comme bacheliers Et. Rouf et Pierre Mossard, son beau-frère.

Castalion présida à la direction de l'école pendant près de deux ans ; mais il avait des visées plus hautes, et, à la fin de l'année 1543, le Conseil l'appela à exercer le ministère. Mais on sait qu'il eut une vive querelle avec Calvin au sujet du *Cantique des Cantiques*, et que, déposé de ses fonctions en juin 1544, il dut se retirer à Bâle.

Castalion parti, Damot, de Nevers, présenté par Calvin, fut agréé le 10 juillet, aux mêmes conditions que son prédécesseur ; il est autorisé à recouvrer des enfants aisés trois sous par trimestre. Mais, au mois de

février 1545, Calvin expose au conseil que « le maître de l'eschole s'est absenté sans qu'on ait depuis longtemps aucune nouvelle de luy » et que l'école est en grand désordre. Le Conseil décide alors d'avoir recours à Cordier, mais les autorités de Neuchâtel ne consentent pas à se dessaisir de ce dernier.

Pendant ce temps, deux bacheliers tiennent l'école, mais le Conseil, informé le 7 mai qu'ils ne peuvent pas s'accorder, charge les ministres « d'examiner lequel est le meilleur. »

Le 29 janvier 1546, Calvin propose « qu'il y a un maistre bien savant qui a régenté à Montbéliard, et que plaise à Messieurs de lui establir un estat gracieux. » Le Conseil résout de le retenir sous le gage de 450 florins. Ce maître est Erasme Cornier.

Les petites écoles subsistaient modestement à côté de la grande école publique. En février 1545, un maître étranger, nommé Jean, supplie le Conseil de lui permettre de tenir école pour enseigner les petits enfants à écrire et chiffrer et sa femme enseignera les filles. Le Conseil leur octroie les fins de leur requête, moyennant qu'ils mènent les enfants à la grande école.

Cornier ne s'entendit pas trop bien avec son bachelier Mossard. « Est proposé par M. Calvin, lit-on dans le protocole du 25 octobre 1548, que Cornier et Mossard sont journellement en contention l'un avec l'autre, pourquoy serait bon d'y remédier. »

Ce n'était pas seulement Cornier qui avait à se plaindre de Mossard ; ses élèves n'avaient pas de motifs de se louer de ce dernier. « On a reffèru, lit-on dans le protocole du 13 décembre 1547, que P. Mossard a fait battre le fils de Bully si fort qu'il en est mort. » Mossard persista à maltraiter ses élèves et on finit par congédier ce brutal.

Cornier témoignait une louable sollicitude pour les élèves confiés à ses soins. En 1548, il obtient du Conseil la construction d'un fourneau, « afin que les escoliers puissent estudier chaudement ». Le Conseil secondait de son mieux les efforts du régent. En décembre 1547, sur la sollicitation de Calvin, il charge un syndic et trois conseillers « d'aller visiter les enfans de l'eschole pour voir si ils profitent ou non », et d'assister aux interrogations faites par les ministres.

Cornier savait aussi procurer à ses élèves des délassements instructifs. On lit dans le registre du 7 janvier 1547 : « Les escoliers en latin prétendent jouer un dialogue du livre de Joseph, et ont prié leur assigner jour, place et heure pour le faire. Résolu que le lieu est laissé à la discrétion du maistre d'eschole, et quand se seront assemblés que le fassent assavoir à Messieurs et ils les iront ouïr et que la Seigneurie leur donne ce que coustera leur souper. »

L'année suivante, nouvelle exhibition. « Maître Cornier, dit le protocole du 1^{er} avril 1549, a prié de permettre aux escoliers de jouer en latin une comédie de Térence affin de les habituer. Résolu que leur soit permis de jouer ladite comédie au pré de Rive et soit donné aux enfans pour banqueter deux escus soleil. »

Les actes de polissonnerie commis par les élèves étaient sévèrement réprimés. Le 8 août 1548, trois enfants qui ont dérobé par les curtils et fait plusieurs petites finesses reçoivent le fouet à l'école. Le protocole du

Conseil du 8 août 1549 contient ce qui suit : « Le fils de Louis Beljaquet et ung aultre, dimanche dernier firent plusieurs insolences à l'eschole, résolu que soient constitués prisonniers au pain et à l'eau jusqu'à demain, et menés à l'eschole pour illec estre fouettez.

Erasme Cornier, qui vécut en bonne intelligence avec les élèves et les magistrats, conserva ses fonctions jusqu'à sa mort, survenue en avril 1550. Le Conseil paya les médicaments employés dans sa maladie.

(A suivre.)

A. ROGET.

CHRONIQUE SCOLAIRE

ARGOVIE. — La conférence cantonale des instituteurs, forte de 300 membres, a tenu ses assises à Brugg, et a protesté contre les conclusions et les idées émises par la commission du Grand Conseil. Ces conclusions et ces idées sont en opposition directe avec les conquêtes de l'esprit pédagogique de Pestalozzi et de la nouvelle pédagogie en général. La conférence repousse le reproche d'avoir rendu nécessaire une révision du plan d'enseignement. Les maux dont souffre l'école viennent d'une autre source. La conférence proteste contre la réduction des cours de l'école normale de 4 à 3 ans. Elle exprime de plus le regret que la Direction de l'instruction publique n'ait pas cru devoir prendre sous sa protection l'école populaire, et se déclare convaincue que, de la bonne intelligence entre les divers rouages de l'instruction publique, la Direction et le corps enseignant, dépend le succès de l'œuvre commune. Un mémoire dans ce sens sera transmis au gouvernement et au Grand Conseil.

Le corps enseignant ne s'est pas catégoriquement prononcé en faveur de l'école normale à laquelle on a fait le procès dans le dernier Grand Conseil. La *Schweizerische Lehrer Zeitung*, en revanche, a pris la défense de cette institution dont on n'a pas apprécié la situation avec impartialité et dans un esprit de justice.

BALE-VILLE. La *Statistique des écoles publiques* donne les chiffres suivants pour 1882 :

Université, 266 — Gymnase supérieur, 145 — Gymnase inférieur, 359 — Ecole réelle supérieure, 172 — Ecole réelle inférieure, 502 — Ecole des filles, 479 — Ecole secondaire des garçons, 706 — Ecole secondaire des filles, 955 — Ecole primaire des garçons, 2205 — Ecole primaire des filles, 2284 — Total, 8073.

URI. — M. Charles Muheim, décédé à Altorf le 15 février, a disposé de 218,000 francs en faveur des pauvres, des malades, des ouvriers, des écoles primaires et des couvents. Il laisse 128,000 francs pour les écoles primaires, les écoliers pauvres, les apprentis.

C'est beau, touchant, et une preuve que les âmes généreuses ne manquent pas dans les cantons fondateurs de la Confédération. C'est une preuve encore que l'instruction publique a parfois de chauds et vrais amis parmi ceux qui passent pour lui être hostiles. M. Muheim a été landamman de son canton.

PRUSSE. — A Magdebourg, dans la province de la Saxe prussienne, deux garçonnets, à peine émancipés de l'école, étaient entrés dans un café, le cigare à la bouche, et avaient demandé, d'une voix retentissante, un verre d'eau-de-vie. L'aubergiste, après avoir contemplé un moment ces consommateurs précoces, s'éloigna comme pour exécuter leurs ordres et revint avec un sommelier qui posa devant eux deux tasses de lait et quatre petits pains, en disant : « Voilà qui ira mieux pour vous que l'eau de mort. » Rouges jusqu'aux oreilles, nos deux gaillards quittèrent la salle au milieu des éclats de rire des assistants. Quelques leçons de ce genre feraient beaucoup de bien.

(*Freie pædagogische Blätter*).

ESPAGNE. — Plusieurs journaux avaient annoncé qu'au Congrès de Madrid, les instituteurs, à la question de savoir si le traitement des maîtres d'école devait être inférieur à mille francs, avaient répondu *oui*. C'est justement le contraire. A l'unanimité, les fonctionnaires de l'ordre enseignant ont répondu *non*, ce qui, remarque une feuille française, est beaucoup plus naturel. Mais ce qui serait encore plus important, c'est qu'on les payât.

PARTIE PRATIQUE

LA FÊTE DE BÉBÉ

C'est aujourd'hui ta fête,
Bébé, mon doux chéri.
Frisonne ta brune tête ;
Mon cher petit Henri.

Ta sœur, d'une couronne,
Veut entourer ton front,
Et ton frère te donne
Un joli mirliton.

Bébé, c'est bientôt l'heure,
Papa vient d'arriver ;
Qu'un doux sourire effleure
Ta bouche, à son baiser.

A la table, en famille,
Bébé, tu vas t'asseoir.
Quel honneur ! Ris, babille,
Sois gai jusqu'à ce soir.

De ta deuxième année,
Henri, mon cher enfant,
L'heure est déjà sonnée :
Bébé, te voilà grand !

I

FRANÇAIS

DEGRÉ INFÉRIEUR

Dictée. — Hier, les faneurs abattaient l'herbe avec la faux tranchante. Les faneuses la retournaient pour l'exposer aux ardeurs du soleil. A midi les ouvriers et les ouvrières se délassèrent à l'ombre hospitalière d'un grand chêne.

Aujourd'hui, les grands bœufs ramènent à pas lents vers la ferme les chariots chargés de foin. Ce foin servira à la nourriture des vaches et des chèvres. Elles nous donneront en retour leur lait doux et nourrissant.

Demain, les moissonneurs couperont les blés jaunis par les chaleurs brûlantes de l'été. Dans la grange, le fléau séparera le grain de l'épi. Le meunier attend ce grain pour le convertir en farine. Les boulangers font le pain avec de la farine. Ils la pétrissent, puis ils mettent la pâte au four pour la faire cuire.

DEGRÉ MOYEN

Dictée. I. — Les serres puissantes *de l'aigle* (complément déterminatif) ont souvent emporté le petit *de la brebis* (compl. dét.). Chacun s'intéresse à l'enfant *au berceau*. La bonne mère inspirait à ses jeunes enfants la haine *du mensonge*. La dureté *du cœur* a son image dans la dureté *de la pierre*. Le remords *après la faute* doit produire le retour *au bien*. Le voyageur entend dans les déserts *du Bengale*, | *en Asie*, | les roulements *de la voix* | *des tigres* | *en fureur* (G. Girard). Un roi *de Perse* donna à un berger *de ce pays*, âgé *d'environ seize ans*, une robe *de pourpre* brodée *d'or*, avec un turban couvert *de pierreries* (Fénelon). Il a étudié sa leçon. *Il pleut. Ce livre est utile. Ce que nous craignons, c'est de causer du chagrin à nos parents. Ce n'est pas à un enfant à prononcer sur toutes choses.*

II. — Genève, la plus grande des villes de la Suisse, compte, avec sa banlieue, soixante-douze mille habitants. — A la tête de ses industries se placent l'horlogerie et la bijouterie. La première montre y fut fabriquée en mil cinq cent quatre-vingt-sept. — Parmi les hommes distingués nés à Genève, il faut citer les Rousseau, les Pradier, etc. — L'Hôtel de ville, construit à diverses époques, n'a de remarquable qu'une belle rampe composée d'une suite de plans inclinés, sans marches.

Le Léman, à l'extrémité duquel cette ville est située, passe avec raison pour l'un des plus beaux lacs de l'Europe, par la limpidité de ses eaux bleues, l'étendue de son bassin, la forme variée de ses bords découpés en festons, et par les cimes majestueuses des Alpes qui l'encadrent à l'est et au midi, s'élevant en gradins jusqu'aux sommités du Mont-Blanc.

III. — Avant la conquête romaine, Genève a été, selon les historiens, l'une des principales cités des Allobroges. — L'empereur Honorius la céda aux Bourguignons qui en furent dépossédés en cinq cent quarante-trois par les rois francs. Charlemagne en fit le quartier général de son armée. Les empereurs germaniques y laissèrent établir l'autorité des princes-évêques. De cette époque datent les armoiries de la ville portant l'aigle impérial et la clé de l'Eglise, avec cette devise : « Après les ténèbres, la lumière. » — Les Genevois luttèrent longtemps contre les ducs de Savoie pour leur indépendance. — En mil huit cent quatorze, après avoir passé quelques années sous la domination de la France, Genève forma le vingt-deuxième canton de la République suisse.

DEGRÉ SUPÉRIEUR

Examens des écoles primaires du Locle, Avril 1883 (*fin*).

Apprentis. DICTÉES. 3^{es} classes.

Les vendanges approchent ; on nettoie les pressoirs tandis que les tonneliers mettent en bon état les cuves et les *gerles*. Les vigneronns préparent les seilles et les serpettes ; les *brévards*, le fusil suspendu à l'épaule, se promènent majestueusement le long des routes, surveillant les passants comme autant de maraudeurs prêts à dérober quelque grappe dorée. Pendant plusieurs semaines, nos villages du *vignoble* sont ainsi animés et présentent un spectacle dont vous ne pouvez vous faire aucune idée, si vous ne l'avez vu. C'est que les vendanges sont le principal événement de la contrée, la récompense du travail pénible et continu de toute une année (108 mots).

2^{es} classes.

Des ravages considérables étaient causés dans les vignes qui couvrent les pentes d'un joli ravin. Toutes les ruses des gardes-champêtres, leurs veilles, leur science avaient été mises en défaut par l'audace du larron mystérieux. En vain les patrouilles furent renforcées, en vain des jeunes gens courageux passèrent des nuits entières aux aguets près du quartier dévasté, tout était inutile : les dégâts continuaient. L'effroi commençait à se répandre chez les villageois, quelle que fût l'assurance de quelques-uns.

Seul, un gros paysan, réputé cependant pour son ignorance, glissait un soir dans un vieux fusil, cher héritage de ses ancêtres, les lingots de fer qu'il avait sciés, puis, la nuit venue, il se blottit non loin de la vigne que l'on croyait ensorcelée. Après deux heures d'attente, il vit un animal qui franchissait la clôture ; chasseur inexpérimenté, il tira sans sourciller, mais la bête avait disparu. Notre paysan sut du moins de quelle espèce était le voleur (154 mots).

1^{res} classes.

Un jour, vers le milieu d'octobre, on eût pu voir les paysans de mon village, armés de pioches et de pelles, se diriger tout joyeux vers la forêt voisine. Où allaient-ils ainsi ? Vous le saurez tout à l'heure. Depuis quelque temps une vigne était régulièrement visitée et pillée : quelque surveillance qu'on eut exercée pendant des semaines tout entières, on n'avait pu découvrir le maraudeur ; enfin, un chasseur déterminé avait constaté, par une nuit obscure, que c'étaient deux blaireaux qui seuls étaient coupables. Il avait ensuite découvert la retraite qu'ils s'étaient creusée, sorte de terrier pénétrant dans une colline couverte de broussailles. Il fallait à tout prix débarrasser la contrée de ces hôtes pillards et dangereux et nos braves villageois s'étaient concertés pour les poursuivre dans les profondeurs de leur gîte. Après quelques explorations aux alentours, et assurés que les blaireaux étaient au nid, nos chasseurs d'un nouveau genre se

amirerent à l'œuvre. Ce ne fut pas chose facile que d'arriver aux ennemis, car il ne fallut pas moins d'une semaine d'un travail opiniâtre pour les atteindre et les tuer ensuite à coups de fusil (185 mots).

II

ARITHMÉTIQUE

Examens des Ecoles primaires du Locle, Avril 1883 (*fin*).

Degré moyen. — 3^{es} classes (10 à 12 ans).

CALCUL ÉCRIT

$$\begin{array}{r} \text{mètres} \\ 300,8 \\ + \quad 24,037 \\ 2,083,05 \\ \quad 50,302 \\ \quad \quad 6,30 \\ 3,000,003 \end{array}$$

Pendant 30 ans un fumeur a consumé 316,800 cigares qui ajoutés bout à bout auraient fait 49 kilom. 104 m. et qui pesés ensemble auraient fait 39 quintaux, 60. Chercher en millimètres la longueur d'un cigare et en grammes le poids d'un paquet de 20 cigares ?

(Rép. : Un cigare a 155^{mm} de long et un paquet pèse 250 grammes).

Un négociant achète 24 barils d'huile contenant chacun 1 hl. 8 dl. 5 l. à raison de fr. 175 les 100 kilogrammes. Il revend cette huile à fr. 0,90 le demi-litre. Combien a-t-il gagné ? (1 hl. d'huile pèse 90 kilog.).

(Rép. : Il a gagné 999 fr.)

CALCUL MENTAL

Un ouvrier gagne un jour fr. 4,75, le lendemain fr. 5,40. Combien en tout ? (9,85).

On a donné un billet de fr. 100 pour payer deux montres de fr. 26,15. Combien reste-t-il ? (47,70.)

Du vin coûte fr. 0,72 le litre. Combien coûte 1 hect. et demi ? (fr. 108).

Partager entre 3 ouvriers le prix d'un ouvrage payé fr. 7,20 (fr. 2,40).

Une pièce de toile mesure 68 mètr., une autre 8 mètr. de plus. Combien ensemble ? (144.)

En vendant une vache fr. 420, un marchand a gagné fr. 35. Combien valait-elle ? (fr. 385.)

Chercher le prix de 0^m,8 de toile à fr. 2,50 le mètre (fr. 2).

Trois litres de vin coûtent fr. 1,95. Combien un décalitre ? (fr. 6,50).

Additionner les huit premiers nombres. (36).

Combien coûtent 6 kilog. de viande à fr. 0,75 le demi-kilo ? (fr. 9).

Degré supérieur. 2^{es} classes (11 à 13 ans).

CALCUL ÉCRIT

Il a fallu 3 ³/₄ jours à 5 faucheurs pour faucher un pré carré de 65^m,4 de côté et un autre de 320 mètres de long sur 58^m,3 de large ; le proprié-

taire a payé fr. 14,80 par hectare. Combien revient-il à chaque faucheur et combien chacun a-t-il gagné par jour ?

(Rép. : Il revient à chaque faucheur fr. 6,79 et chacun a gagné fr. 1,81 par jour).

Une pièce de vin de 226 litres coûte 98 fr. On la met en bouteilles de litre 0,8 et on vend le fût fr. 7,50; les bouteilles coûtent 22 fr. le cent, les bouchons fr. 1,75 le cent et la mise en bouteilles fr. 4,75. A combien revient une bouteille complète ?

(Rép. : Une bouteille revient à fr. 0,57).

CALCUL MENTAL

Un paysan a acheté 2 vaches, l'une valait fr. 380, l'autre valait fr. 29 de plus. Combien a-t-il payé en tout ? (fr. 789).

Un tonneau renfermait 228 litres de vin. On en a sorti 79 litres. Combien reste-t-il de litres dans le tonneau ? (149).

Chercher le prix de 3 décalitres de vin à 78 fr. l'hectolitre (fr. 23,40).

Six montres ont coûté 291 fr. Combien coûte une montre ? (fr. 48,50).

On a dépensé la $\frac{1}{2}$, puis le $\frac{1}{3}$ d'une somme de 96 fr. Combien a-t-on dépensé ? (80 fr.)

J'ai acheté les $\frac{3}{8}$ d'un fromage de 72 livres. Combien vaut le reste à fr. 1 la livre ? (45 fr.)

Combien valent 800 gr. de viande à fr. 1,65 le kilogramme ? (fr. 1,32).

$\frac{4}{5}$ de m. de drap ont coûté fr. 10,80. Combien coûte le mètre ? (fr. 13,50).

Quel est le 5 % de 83 francs ? (fr. 4,15)

Si 12 œufs valent fr. 1,08, combien valent 9 œufs ? (fr. 0,81).

1^{res} classes (12 à 14 ans).

CALCUL ÉCRIT

Un ouvrier a dépensé les $\frac{3}{8}$ de son gain annuel pour sa nourriture, le $\frac{1}{5}$ pour son logement et le $\frac{1}{8}$ pour ses autres frais. Il a placé le reste à la caisse d'épargne qui, à 4 $\frac{1}{2}$ %, lui devra fr. 5,36 d'intérêts annuels. Quelle somme a-t-il placée ? Combien a-t-il gagné par journée, s'il a travaillé pendant 280 jours ?

(Rép. : Il a placé fr. 119,11 et il a gagné fr. 4,64 par jour).

Garçons. — Une cuve cylindrique de 1^m,5 de haut et de 0^m,8 de rayon est pleine de vin qu'on cède pour fr. 2323,10 en faisant ainsi un bénéfice de 10 % sur le prix d'achat. Quel est le prix d'achat par litre ?

(Rép. : Le prix d'achat par litre est de 70 cent.)

Filles. — Un entrepreneur fait élever une cloison de 8^m30 sur 2^m,20 percée d'une porte de 2^m,40 sur 1^m,20. Il fournit 440 briques à fr. 22 le mille et 707 kilog. de plâtre cuit à fr. 24 les mille kilog.; l'ouvrier qui la fait y consacre 32 heures et reçoit fr. 0,38 par heure. L'entrepreneur prend le 10 % de bénéfice sur toutes ses dépenses. A combien revient le mètre carré de cette cloison ?

(Rép. : Le mètre carré de cette cloison revient à fr. 2,71).

III
COMPTABILITÉ

Voir les données au N° 9, page 159.

André BEAU et C^{ie} à Genève. — Journal N° 1.

Du 1^{er} janvier 1861.

| | | |
|--|----------------------------------|-------------|
| N/ Sr/ Beau s/ cte de fonds à Fonds capital sa mise. | du dit | Fr. 50000 — |
| N/ Sr/ Niger s/ cte de Fonds à Dit sa mise. | du dit | » 25000 — |
| N/ Sr/ Dargencour s/ cte de Fonds à Dit sa mise. | du dit | » 15000 — |
| Caisse à N/ Sr/ Beau s/ cte de Fonds la 1/2 de sa mise | du dit | » 25000 — |
| Les suivants à N/ Sr/ Niger s/ cte/ de Fonds Effets à Recevoir (1) Effets divers, selon détail, à valoir sur sa mise | | 10000 |
| Marchandises (2) Marchandises, selon détail, à valoir sur sa mise | | 2500 |
| | soit la 1/2 de sa mise | » 12500 — |
| Les suivants à N/ Sr/ Dargencour s/ cte de Fonds Mobilier Notre mobilier, à valoir sur sa mise | | 5000 |
| Matières d'or Lingot, selon bordereau, à valoir sur sa mise | | 2500 |
| | soit la 1/2 de sa mise | » 7500 — |

(Le Grand-Livre au prochain numéro.)

Solutions justes : MM. Baatard, Lucien, Grand-Sacconnex; F. Nicolier, à Aigle.

EXERCICE (pour les élèves).

M^{lle} Marie Dargencour, étant à la campagne pendant ses vacances, fait des essais de diverses cultures. On lui prête un petit jardin: elle y dépense fr. 19,65 pour les ouvriers; fr. 6,— pour de l'engrais; fr. 6,50 pour des semences et fr. 2,30 pour location d'outils. — D'autre part, elle vend, en diverses fois: pour fr. 5,— de groseilles; fr. 6,— de framboises; fr. 3,— de choux; fr. 7,50 de radis; fr. 8,25 de haricots; fr. 0,75 d'herbes; fr. 2,— de carottes; fr. 4,40 d'artichauts; enfin, pour fr. 7,20 de fleurs. — Quel est le résultat de son jardinage? A-t-elle gagné ou perdu, et combien? — Le trouver en établissant un compte par *Doit* et *Avoir*, en mettant les dépenses au débit et les recettes au crédit.

Louis SENÉ.

1. Ou traites et remises.
2. Ou marchandises générales.